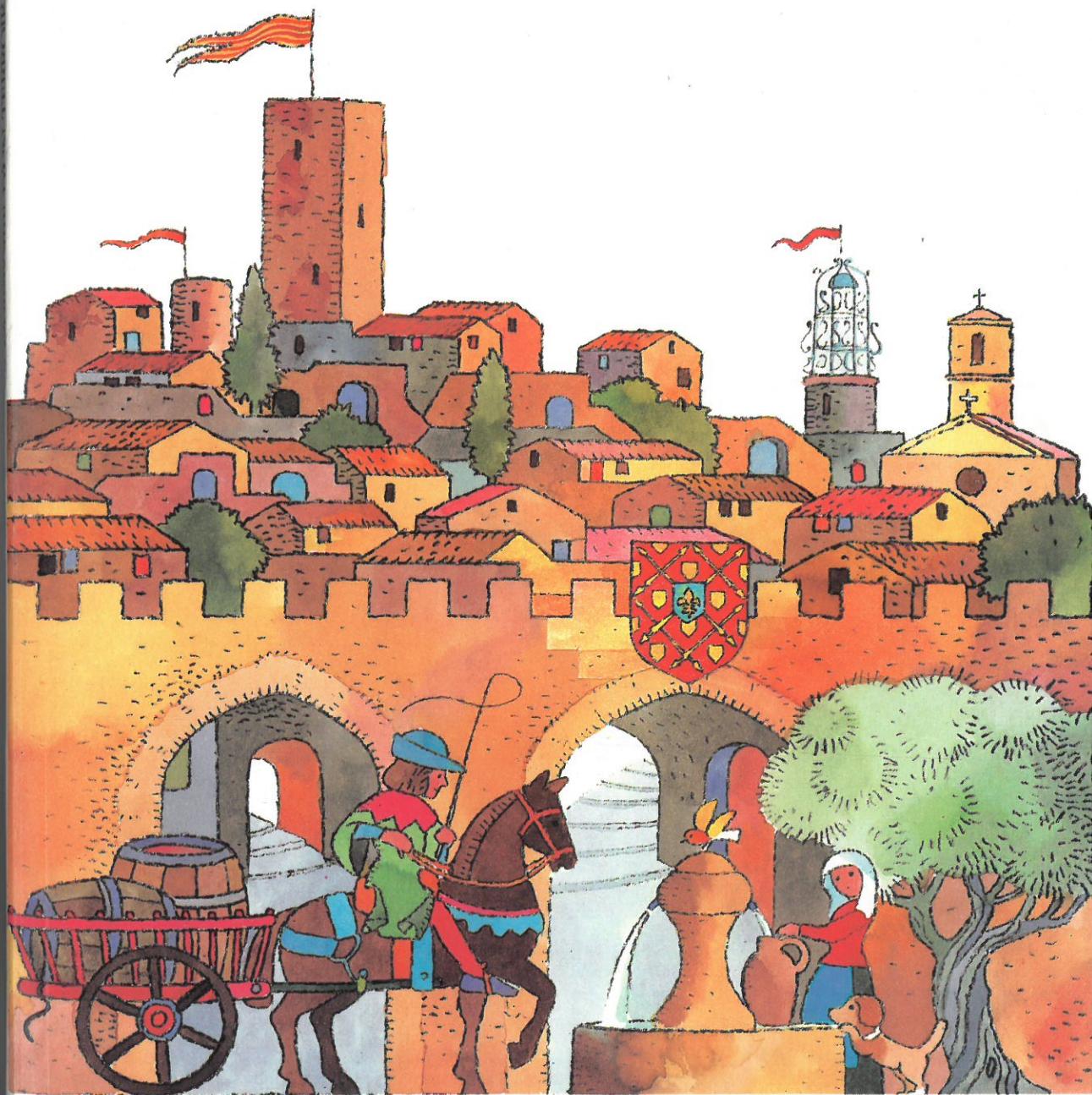


# LES ARCS SUR ARGENS

PAGES D'HISTOIRE D'UN TERROIR PROVENCAL



# LES ARCS SUR ARGENS

PAGES D'HISTOIRE D'UN TERROIR PROVENCAL

sous la direction d'Elisabeth Sauze

*Publié avec le concours de la Municipalité  
et de la Société de l'Autoroute Estérel-Côte d'Azur (Escota)*

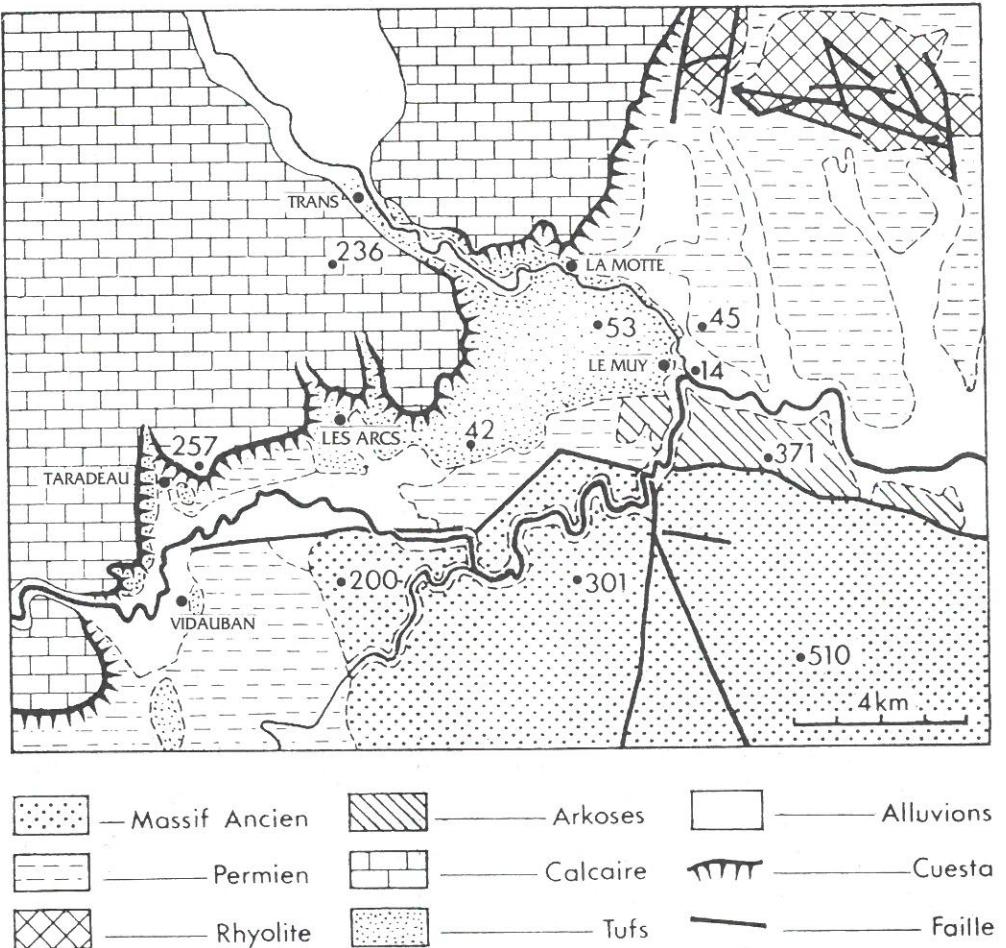


*Tampon  
de la communauté  
(1649)*

ISBN 2-85744-698-5  
© Association Les Amis du Parage. Tous droits réservés.

ASSOCIATION  
**Les Amis du Parage**

## LE MILIEU PHYSIQUE : UNE RÉGION DE CONTACT



La dépression entre massif ancien au sud et plateau calcaire au nord.  
D'après Alain Codou.

### *Le relief*

La commune des Arcs s'inscrit dans une région dont la caractéristique est la variété des reliefs hérités d'une longue histoire géologique.

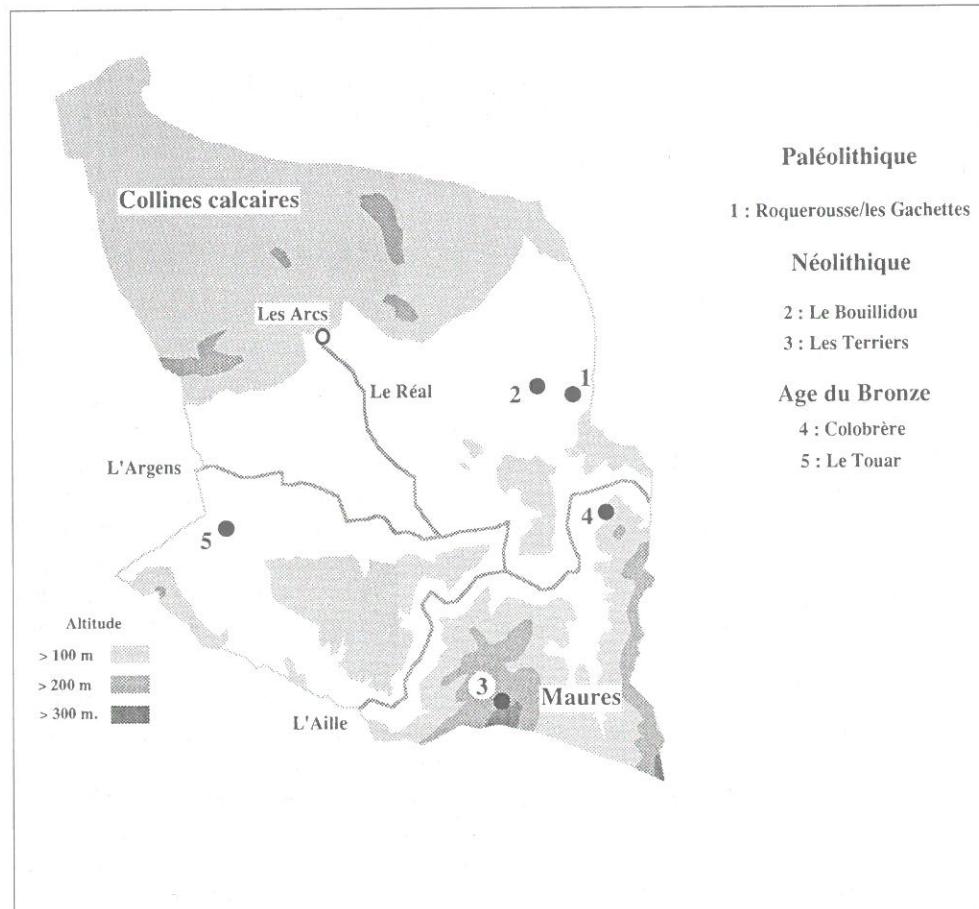
Les contrastes sont nombreux, d'abord entre la dépression permienne et son cadre de collines et montagnes ; ensuite entre les lourdes croupes cristallines des Maures et la cuesta du plateau calcaire du Moyen-Argens ; contraste encore en plaine entre un Ouest encombré de tufs, dernier tronçon de la dépression périphérique des Maures et un Est, domaine de terrains permiens peu fertiles, amorce du synclinal du Bas-Argens. Sur la bordure de ce synclinal les oppositions jouent également entre Nord et Sud, entre la Colle du Rouet, terminal volcanique de l'Estérel occidental, et le Rocher de Roquebrune, adossé aux Maures, constitué d'arkoses provenant de la destruction du granite du Plan de la Tour.

En résumé, c'est là que s'opère par un agencement classique le contact par une dépression périphérique dégagée dans la couche tendre gréseuse et argileuse permienne (fin de l'Ere primaire) entre la Provence cristalline représentée ici par un massif ancien hercynien basculé vers le Sud-Sud-Est par l'orogénie alpine et la Provence calcaire issue d'une longue sédimentation bousculée par les phases orogéniques pyrénéo-provençale (accidents Est-Ouest) et alpine (accidents Nord-Sud).

### *1. Le Massif des Maures*

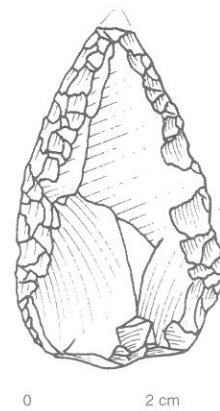
Au sud des territoires communaux des Arcs et du Muy, de petits massifs cristallins, le Grand Courrent (421 m), les sommets de Castel-Diol (355 m), de la Reganelle (262 m), des Terriers (336 m) et du Peynier (301 m) font partie de l'extrémité orientale des Maures qui se caractérise par des reliefs lourds mais difficilement pénétrables à cause des coupures profondes du réseau hydrographique. Le plus souvent à sec, les ruisseaux (La Blaquière) se sont profondément encaissés pour rejoindre l'Argens, dont les méandres et ceux de son affluent l'Aille sont inscrits dans le massif en gorges sauvages.

De direction Nord-Sud, "l'accident de Grimaud", l'une des principales lignes de faille des Maures, sépare la zone complexe des gneiss et micaschistes (Terriers, Peynier), qui intéresse directement la commune des Arcs, de la zone plus simple du granite (Grand Courrent). Le contact avec les terrains gréseux et argileux permiens se fait par une série de failles Est-Ouest, c'est "l'accident de Vidauban-Roquebrune" particulièrement net à l'Est où les arkoses du Rocher de Roquebrune dominent une surface inscrite dans le granite du Plan de la Tour. Mais plus à l'Ouest, à Roche-Rousse et à l'Escarayol, l'accident est jalonné par des pointements rhyolitiques.



## AVANT L'HISTOIRE : DU PALÉOLITHIQUE AU BAS-EMPIRE, INTERPRÉTATION DE QUELQUES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

### *Paléolithique*

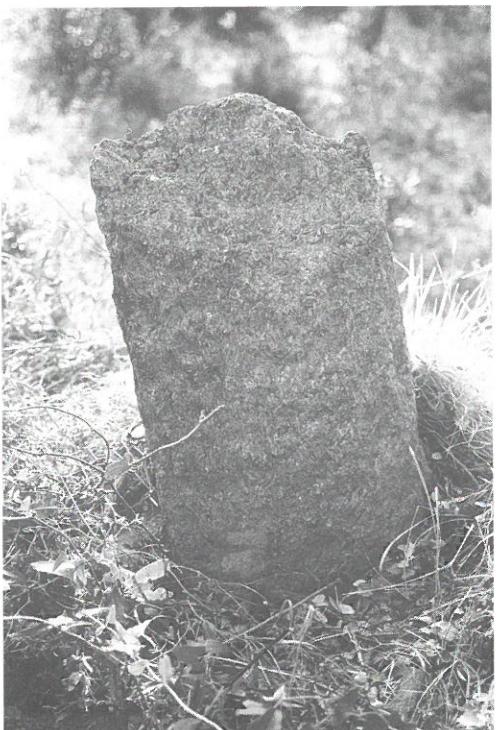


La plus ancienne manifestation de l'activité humaine sur la commune des Arcs-sur-Argens est une pointe moustérienne en silex, dont la chronologie se situe entre le paléolithique moyen et supérieur. Trouvée en prospection à Roquerousse elle peut traduire la simple perte de l'objet lors d'un déplacement ou d'une partie de chasse par un homo-érectus néandertalien. Ce dernier va disparaître vers trente mille ans av. J.-C., sans descendance pour des raisons que l'on ne peut expliquer actuellement.

Cette pointe moustérienne, pourrait être aussi rapprochée de la station de plaine de plein air des Gachettes, où le préhistorien Max Escalon de Fonton, a fouillé un sol d'habitat riche en industrie lithique rattachée au Périgordien IV, période du paléolithique supérieur. C'est le premier témoignage aux Arcs-sur-Argens de la présence de l'homme de Cromagnon. Cet Homo-sapiens-sapiens qui apparaît vers trente mille ans av. J.-C. prend la place de l'homme de Néandertal et deviendra l'homme actuel. Son évolution morphologique est pratiquement terminée au néolithique.

Découvrir les traces laissées par l'activité de ces premiers hommes qui n'ont pas d'habitat permanent n'est pas aisés et relève souvent du hasard. Les vestiges sont souvent remontés de la profondeur du sol par des labours profonds, des travaux de construction ou des aménagements publics. Bien que le terroir soit régulièrement occupé par les hommes, cette constatation explique que de longues périodes semblent être vides de tout vestige et que l'on puisse passer sans transition aux Arcs-sur-Argens du paléolithique supérieur au néolithique soit vingt-cinq mille ans plus tard. Cette observation reste vraie pour les périodes ultérieures.

## Néolithique



*Menhir des Terriers*

Sur un méplat de la colline des Terriers, cinq menhirs en schiste, déplacés à la suite de travaux forestiers récents, attestent de l'occupation du massif des Maures au néolithique. Cette période est marquée par les débuts de l'agriculture, qui accompagne la sédentarisation de l'homme, et par la fabrication des premiers récipients en céramique modelée, c'est-à-dire montés à la main sans l'usage du tour. En l'absence de fouilles on ne peut dater précisément ces menhirs qui peuvent se situer du néolithique moyen au chalcolithique, et même à l'Age du Bronze, car on y élève encore ce type de monolithe.

Au Bouillidou, un habitat de plaine de plein air, daté du néolithique moyen chasséen (quatrième et troisième millénaire av. J.-C.), est représenté par une industrie lithique d'objets en silex taillé et de petites haches polies en serpentinite verte. Sa localisation peut s'expliquer par une importante résurgence d'eaux.

Dans la plaine du Touar, un marécage permanent à tourbes, lié à des édifices traveertineux développés sur le cours de l'Argens, fonctionne au néolithique final-chalcolithique (datation au dosage carbone 14 : 2865-2400 av. J.-C.). L'érosion des sols des flancs collinaires environnants, accélérée par la mise en culture, entraîne progressivement son remblaiement par des matériaux détritiques fins.

## Age du Bronze

Sur la piste de La Lanterne, dans la forêt de Colobrère, un fond de cabane du Bronze Final II (classiquement vers 950 av. J.-C.), a été détruit par l'aménagement de la piste. Il comportait du matériel céramique modelé. Trouvaille originale, des récipients carénés porteurs de décors en guirlande, caractéristiques du style dit "Rhino-Suisse", évoquent une influence culturelle ou des relations "économiques" avec des régions situées plus au nord : Bassin Rhône-Saône, Franche-Comté, Alsace, Suisse...

A la charnière Bronze Final II/III (datation C14 : 1400-1030 av. J.-C.) le marécage du Touar devient de plus en plus temporaire et des formations végétales ouvertes,



*Silex taillé*



*Hache polie*

*Site du Bouillidou*

prairies humides et roselières s'installent. L'implantation d'un habitat temporaire devient alors possible en saison sèche estivale. Une fouille a mis en évidence, deux cabanes aux murs en matériaux périssables (torchis et poteaux de bois) et de dimensions modestes (moins de quinze mètres carrés). Les seuls aménagements qui persistent sont deux foyers posés à même le sol. L'un est constitué d'une sole en argile à surface lissée, et l'autre lenticulaire n'est qu'un simple tas de cendres et de charbons de bois. L'analyse malacologique (c'est-à-dire des espèces de mollusques) a permis d'identifier que l'impact des activités agricoles sur le milieu, se traduit par une diminution de la végétation forestière et une augmentation des formations herbacées. Mais le milieu environnant reste boisé. Les espèces animales du type aurochs et ours bruns suggèrent un environnement sauvage. La présence de graines de céréales cultivées, orge, blé amidonnier et épeautre, ainsi que celle de meules à va-et-vient constituées d'une partie fixe et d'une autre mobile appelée molette qui servent à moudre les céréales en farine, laissent penser que l'agriculture était alors pratiquée. Mais l'économie vivrière demeure à dominante pastorale. Si le ravitaillement en viande est encore fondé pour près de la moitié sur la chasse (45,90 % du poids de viande consommée), le cheptel fournit le reste : bovinés (30 %), porcs (11 %) et ovicaprinés (4,4 %).

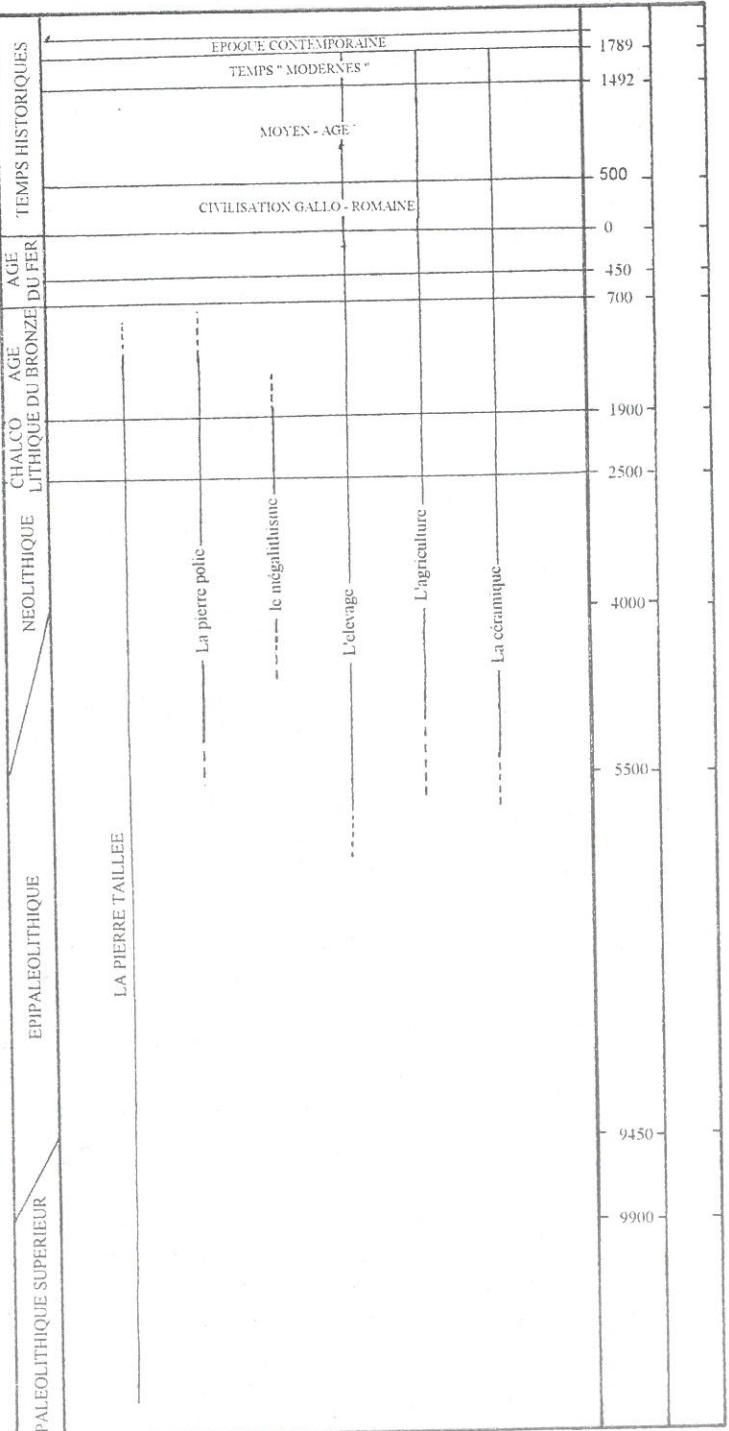


Tableau des civilisations préhistoriques.

A la fin de l'Age du Bronze, le marécage du Touar transgresse le gisement et se remblaye par de nouveaux apports détritiques. Le site n'est plus habité, mais il est toujours exploité, livré aux activités agro-pastorales.

### *Age du Fer*

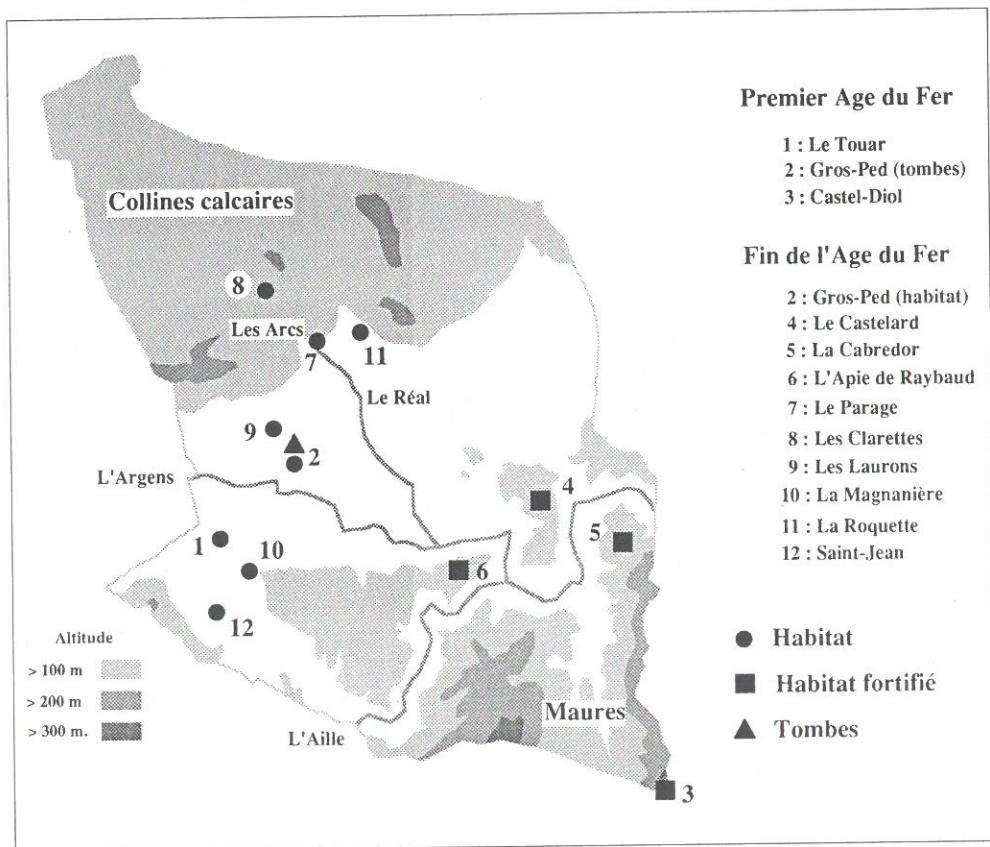
Sur le site du Touar, au premier Age du Fer (datation C14 : 1013-799 av. J.-C.), le milieu sec permet l'installation d'un habitat permanent et groupé. Cinq cases ont été délimitées. Les murs sont toujours en torchis sur armature de branchages appuyés contre des poteaux en bois plantés dans le sol et calés par quelques pierres. Les sols sont en galets, les foyers délimités mais toujours posés à même le sol. Des radiers en pierre servent de support à des récipients de réserve. Les graines qu'ils contenaient ont été carbonisées par un incendie, ce qui a permis leur conservation dans le sol, et leur analyse. L'apparition de ces grands récipients de réserve, qui préfigurent les dolia qui se rencontrent à partir du quatrième siècle av. J.-C., traduit l'accroissement des quantités de récolte à stocker dont la partie dominante est constituée de céréales (blé amandinier et froment), mais aussi la sédentarisation des communautés. Autre indice de sédentarisation des populations, la moindre part dans la viande alimentaire de la faune sauvage qui ne représente plus que 21 %. La vie pastorale est alors mieux organisée. La proportion des ovicaprinés augmente et l'abattage d'animaux jeunes atteste d'une meilleure maîtrise du cheptel.

L'économie de la société est toujours autarcique. Les échanges avec le monde méditerranéen, par l'intermédiaire des massaliotes, dont la ville de Marseille a été créée vers six cent av. J.-C. par des phocéens venus d'Asie Mineure, s'ébauchent mais demeurent d'un volume négligeable au sixième et cinquième siècle av. J.-C. Les produits importés sont en relation pratiquement exclusive avec le commerce du vin : amphores et récipients à boire. Le rôle du vin dans le système don contre don des sociétés indigènes est très important. Les indigènes devaient apporter en contre-don outre des céréales, des esclaves. La présence de mollusques marins et de pierres ponces confirme l'existence de ces contacts avec le littoral. La vie quotidienne semble avoir peu évolué dans ce nouveau contexte. La céramique modelée de fabrication locale permet de caractériser les usages alimentaires qui constituent alors probablement l'un des aspects principaux de la vie sociale. Les aliments bouillis dans des pots restent la base de l'alimentation. La présentation dans des jattes évoque le partage des mets. Les récipients à boire sont individuels, ainsi que les écuelles pour les aliments liquides.

Les auteurs antiques appellent Ligures ces populations indigènes.

Le domaine des morts, au sixième et cinquième siècle av. J.-C. est connu grâce aux deux tombes et à l'*ustrinum* découverts à Gros-Ped. L'incinération est le rite funéraire exclusif. Le lieu où les morts sont brûlés sur un bûcher est dénommé *ustrinum*. Les restes de la crémation sont recueillis dans un récipient en céramique modelée, qui est déposé dans une petite fosse creusée dans le substrat et que rien ne signalera au niveau du sol, lorsqu'elle sera comblée. Il s'agit de tombes dites plates. L'une de ces deux tombes est celle d'un homme adulte. Il s'agissait vraisemblablement d'un cavalier comme l'évoquent un coutelas déposé au fond de la fosse, et, contenue dans l'urne cinéraire avec les ossements humains brûlés, une dent de cheval, symbole de l'animal

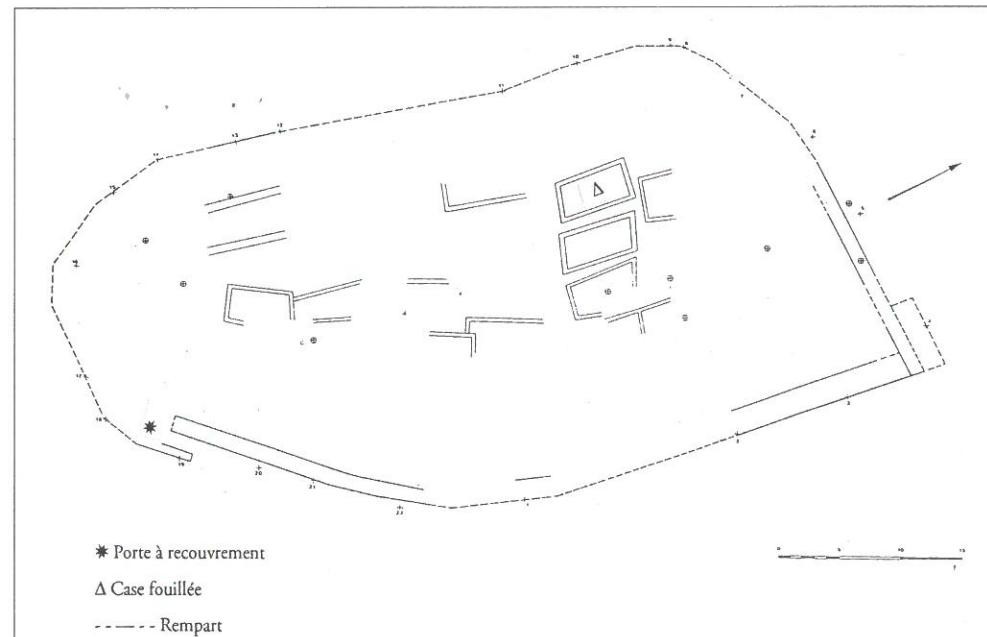
*Urne cinéraire.**Bracelet et fibules avant restauration.**Bracelet, fibule à ressort et fibule discoïde (après restauration).*

*Sites de l'Age du Fer*

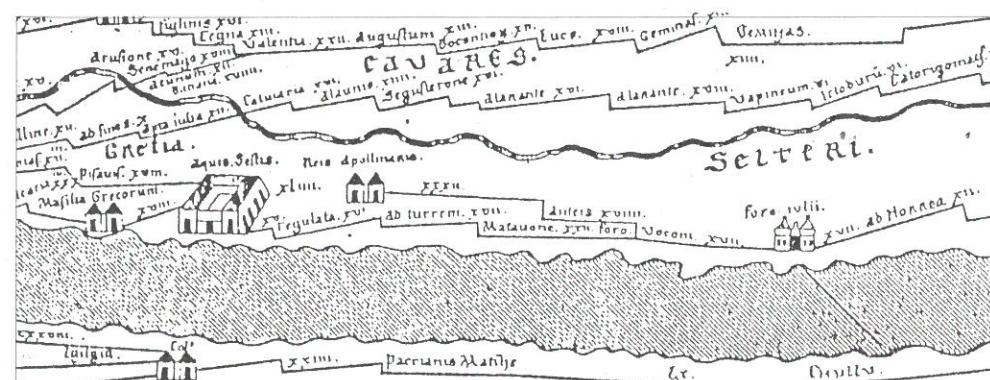
de prestige. Des fibules qui servaient à agraffer les vêtements du défunt et un bracelet en fer finement ouvrage ont aussi été trouvés dans cette urne. La deuxième tombe est celle d'un sujet immature peut-être féminin, en effet, un fin bracelet en bronze a été recueilli dans la coupe cinéraire.

Durant le cinquième siècle av. J.-C. les populations abandonnent les plaines. Leurs sols humides et lourds difficiles à cultiver, ne doivent plus suffire à l'alimentation de la population, mais ils sont encore vraisemblablement utilisés pour l'élevage. Le transfert vers des lieux de hauteur peut s'expliquer en partie par le fait que ces nouveaux sites sont entourés de sols plus légers et plus souples pour être travaillés. Mais il est surtout imputable à l'insécurité liée à l'arrivée des groupes d'envahisseurs Celtes et à des mouvements de populations, dont l'ampleur et la chronologie nous échappent. Cet apport celte va se fondre dans la communauté indigène ligure, si bien qu'au troisième siècle av. J.-C. les textes antiques ne parleront plus que de Celto-Ligures.

L'habitat se perche et se regroupe dans des enceintes fortifiées au sommet des collines. Le terme d'oppidum est généralement utilisé pour désigner ces habitats regroupés et fortifiés de hauteur dont l'occupation est permanente. Plusieurs sites de ce type<sup>1</sup> sont connus : Castel-Diol pour la première moitié du cinquième siècle av. J.-C. ;

*Oppidum de la Cabredor.*

Le Castellar au troisième et deuxième siècle av. J.-C. ; La Cabredor au deuxième et premier siècle av. J.-C. ; l'Apie de Raybaud au premier siècle av. J.-C. et très sûrement Le Parage où un foyer du premier siècle av. J.-C. a été découvert. Leur occupation est de courte durée (d'un demi siècle à deux siècles) et ils semblent se succéder dans le temps. Faut-il lier leur abandon successif à l'appauvrissement des sols des flancs de collines et des plateaux environnants dont ils tiraient leur subsistance ? Quoiqu'il en soit l'occupation du sol est lâche, clairsemée durant tout l'Age du Fer.

*Carte de Peutinger*

*Meule (Castel-Diol).*

Comment s'organisent ces habitats de hauteur ? L'enceinte délimite une surface variable : 6 200 m<sup>2</sup> au Castellar, 3 000 m<sup>2</sup> à Castel-Diol, 1 600 m<sup>2</sup> à la Cabredor et 600 m<sup>2</sup> à l'Apie de Raybaud. Le rempart est une courtine constituée d'un mur simple, large de un à trois mètres, à parement intérieur et extérieur monté en pierres sans liant, avec blocage interne en pierraille. A l'Apie de Raybaud l'enceinte est renforcée par une tour creuse carrée, les accès sont de simples ouvertures frontales ou des portes à recouvrement. Ce type de porte aménagé en chicane met à portée du défendeur tous les côtés de l'assaillant non protégés par le bouclier. A l'Apie de Raybaud l'accès est flanqué d'une tour carrée creuse et protégé par un mur en chicane. A la Cabredor les cases fouillées sont séparées par des espaces libres de 0,60 m. Elles s'ordonnent en deux rangées dans le sens de la pente, et s'ouvrent par une porte sur de petites voies de circulation, qui aboutissent à une lice courant à l'intérieur de l'enceinte. A la Cabredor et à l'Apie de Raybaud ces cases sont mitoyennes et s'appuient contre le rempart, pouvant gêner alors la libre circulation des défenseurs dans l'oppidum. On ne retrouve pas dans ces sites de constructions collectives ni de structures aménagées pour conserver l'eau alimentaire.

Ces fortifications sont un moyen de défense dressé contre l'insécurité, liée à l'hostilité et aux conflits qui opposaient entre elles des populations voisines. C'est aussi vraisemblablement la traduction d'une société à la fois plus communautaire et plus hiérarchisée qui passe alors d'un système de clan à une organisation tribale. C'est également un monument ostentatoire et de prestige, qui affirme l'indépendance d'une tribu, son emprise sur un territoire et sa richesse.

La population du territoire des Arcs-sur-Argens faisait partie de la confédération des Salyens, dont la capitale était peut-être Entremont, près d'Aix-en-Provence. Nous connaissons par Pline, le nom des deux tribus qui ont pu se partager ce territoire aux

*Vases cassés (Castel-Diol).*

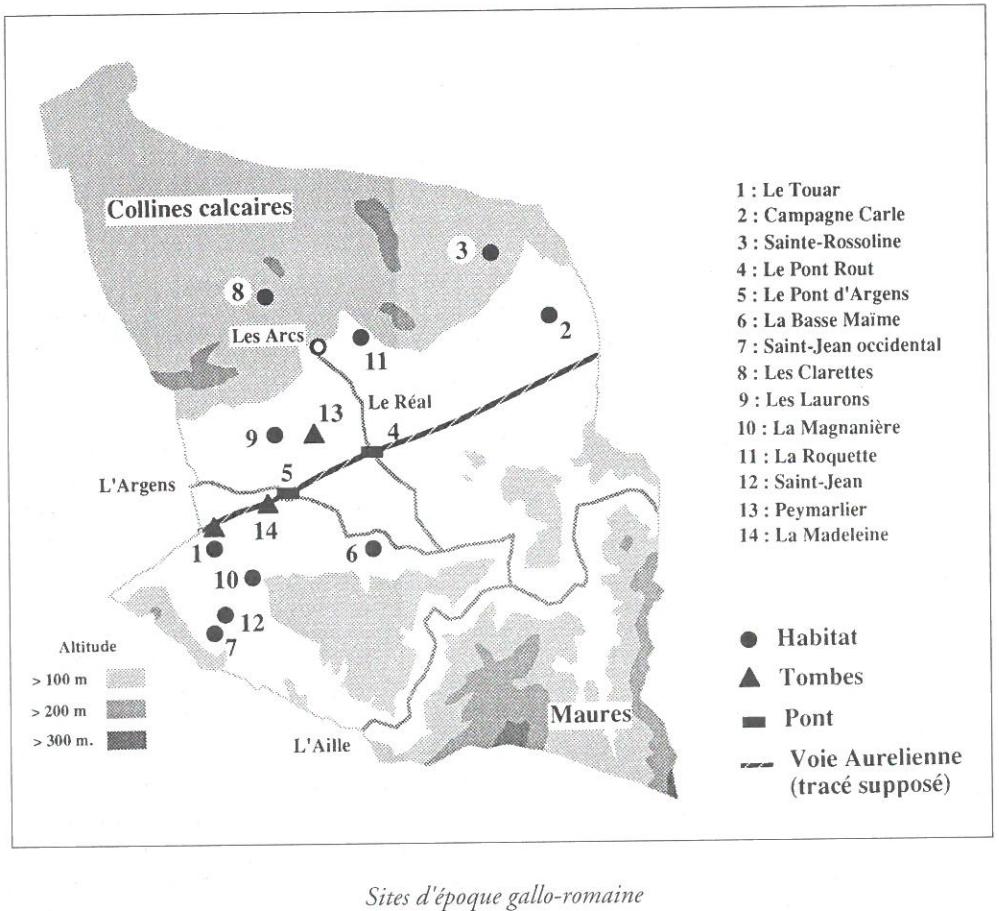
deuxième et premier siècle av. J.-C. Les Suevtes qui devaient occuper les Maures, et les Verucini qui devaient se situer entre Argens et Verdon. La limite entre ces deux tribus nous échappe totalement. Le mobilier archéologique ne permet pas de différencier l'une de l'autre.

Du cinquième siècle à la fin de l'âge du fer, les populations autochtones continuent à vivre selon leurs habitudes comme l'attestent leur habitat et leur matériel culinaire en céramique modelée localement.

Si nous savons que l'incinération demeure le rite funéraire usuel, nous ne connaissons aucune nécropole pour la fin de l'Age du Fer.

Les productions importées massaliotes sont toujours prédominantes, mais vont être supplantées au troisième siècle av. J.-C. par des produits italiens, d'ailleurs peut-être véhiculés du moins au début par des Marseillais. Le commerce des amphores et des récipients à boire importés, confirment encore l'importance du vin dans cette société et son rôle comme valeur d'échange en l'absence de circuits monétaires. Le vin devait renforcer le prestige et le pouvoir de l'élite indigène.

Durant tout l'Age du Fer la vallée de l'Argens est une voie de communication importante, mais ce n'est encore qu'une piste reliant entre eux les lieux habités.



## Période gallo-romaine

A la fin du premier siècle av. J.-C. tous les sites de hauteur sont abandonnés.

Dès avant l'installation des premiers colons romains lors de la déduction de terres à la création de *Forum Julii*, l'acculturation des indigènes aboutit de manière progressive dans le courant du premier siècle av. J.-C., à l'éclatement des structures tribales. Cette mutation sociale se traduit par l'abandon des oppida, et la dispersion dans la plaine de petites exploitations individuelles. Dans ce phénomène la présence directe de Rome s'affirme à l'encontre de l'influence de Marseille qui n'avait pas modifié la structure politique et sociale indigène.

Des événements historiques qui ont provoqué ces bouleversements, les historiens antiques ne nous rapportent que quelques échos lointains.

Les Romains, à l'appel de Marseille interviennent dans le Midi de la France en 154 av. J.-C. dans la région d'Antibes contre les Oxubii et les Déciates, tribus locales. En 124-122 av. J.-C., ils libèrent une bande côtière entre Marseille et l'Italie qu'ils confient aux massaliotes, ils détruisent Entremont la capitale des Salyens, et créent *Aqua Sextiae* (Aix-en-Provence). La province transalpine, qui deviendra la Narbonnaise, est constituée en 118-117 av. J.-C. L'invasion des Cimbres et des Teutons justifie l'inter-

vention de Marius près d'Aix-en-Provence. Les Salyens se soulèvent encore contre les Romains vers 90 av. J.-C.

En mars 43 av. J.-C. Lépide et Antoine campent de part et d'autre du fleuve Argens, peut-être sur la commune des Arcs-sur-Argens pour l'un des deux. Des douzaines de balles de fronde en plomb retrouvées récemment à Châteauneuf (Vidauban) témoignent de la présence d'une importante troupe en ces lieux.

Si des troupes peuvent ainsi se déplacer aussi facilement avec des bagages, c'est qu'il existe déjà un important réseau routier.

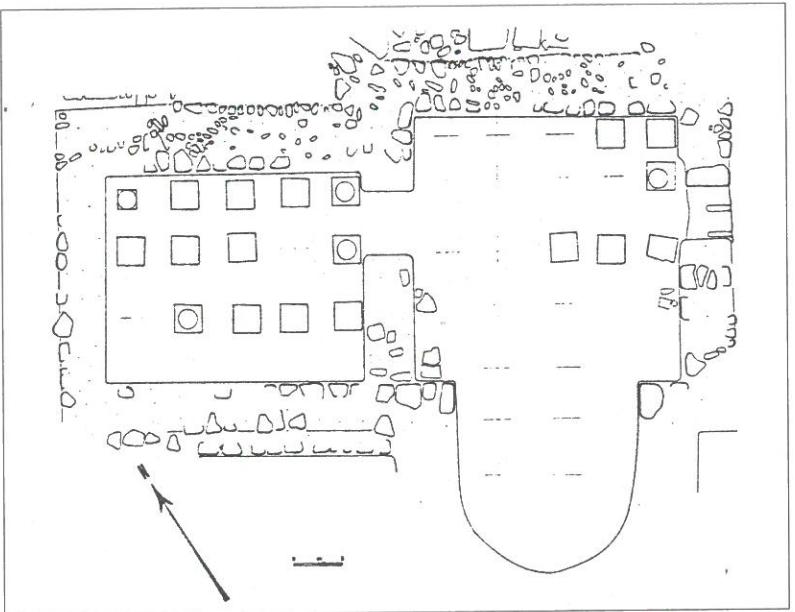
Plancus, pro-consul de la Gaule Chevelue, dans une lettre à Cicéron, datée de 43 av. J.-C., mentionne *Forum Julii* (Fréjus) et *Forum Voconii* (aujourd'hui les Blaïs, à cheval sur les communes du Cannet-des-Maures et Vidauban). Ces deux agglomérations sont situées sur l'axe routier reliant *Forum Julii* et *Aqua Sextiae* et qui passe par les Arcs-sur-Argens. Cette voie a dû être créée après la dernière révolte salyenne de 90 av. J.-C., par des techniciens romains, sans tenir compte de l'implantation humaine préexistante et dans le but de faire rapidement circuler troupes et commerçants. Pour assurer le fonctionnement de ces voies, sont créés des relais où vont s'installer des marchands. Ces nouvelles agglomérations drainent les produits locaux et attirent les populations autochtones jusqu'alors installées sur des sites de hauteur.

Cette voie que l'on appellera *Via per Alpes Maritimae* en 13 av. J.-C. et ultérieurement voie *Aurélienne*, arrive sur la commune des Arcs-sur-Argens venant du Muy, et traverse, sur des ponts en pierre, le Réal au Pont-Rout et l'Argens à la Cognasse. Elle se dirige après par la plaine du Touar vers Vidauban. Deux textes médiévaux attestent de l'existence du "Pont Aurélien" encore aux onzième et douzième siècles. L'ouvrage en pierres dont on ne peut préciser la date de construction, peut-être sous le règne d'Aurélien, a dû être précédé d'un autre ouvrage en charpente de bois. La présence à proximité du pont de la berge droite de l'Argens à la Madeleine, de vestiges de l'époque augustéenne atteste du point de passage à cette époque.

Trois bornes milliaires, qui indiquaient sur la voie les distances en mille romain (mille pas, soit 1 472,5 cm) ont été retrouvées aux Arcs-sur-Argens, dont une à la Cognasse près du pont d'Argens. Elles signalent des réfections d'époque tardive. Elles sont en effet datées du Consulat durant lequel les travaux ont été effectués. Néron (58 ap. J.-C.), Antonin le Pieux (154 ap. J.-C.) et Constantin (307-317 après J.-C.).

Les premières installations en bas de pente, en plaine proche du piémont ou sur de petits plateaux intérieurs sont attestées, dès la première moitié du premier siècle av. J.-C., par la présence d'amphores italiennes et de céramique campanienne importées. Il s'agit des Clarettes, Gros-Ped, Les Laurons, La Magnanière, La Roquette, Saint-Jean et Saint-Pierre. Ces établissements ruraux sont de petites fermes construites pour la plupart sur le modèle de l'habitat des oppida. La base des murs est en pierres liées à l'argile et l'élévation en argile crue (abode ou pisé). Ces sites coexistent temporairement avec les habitats de hauteur, mais nous ignorons tout de leurs relations.

Ce qui est certain, c'est que l'installation des vétérans légionnaires romains, lors de la déduction de terres, à l'occasion de la création de *Forum Julii* en 31-27 av. J.-C., apporte de nouvelles garanties à la circulation et fait régner une sécurité qui devait encore être troublée par de petits conflits entre tribus voisines. Le rempart n'est plus

*Acrotère magnagnière.**Vases en céramique.**Plan des thermes, villa des Clarettes.**Chapiteau*

alors un impératif, c'est l'accès facilité aux terres qui devient important.

Les habitats de hauteur sont tous désertés en 30-20 av. J.-C. et ne seront plus fréquentés qu'occasionnellement et ponctuellement, en relation avec des activités agro-pastorales.

A l'époque augustéenne, le territoire de la commune des Arcs-sur-Argens, fait partie de la structure administrative et territoriale de la *civitas* de *Forum Julii*. Un nouveau mode d'occupation du sol prédomine désormais. Il est en corrélation étroite avec l'appropriation individuelle des terres et il traduit l'acculturation totale des populations indigènes.

Aux petites fermes du premier siècle av. J.-C., dont certaines ne disparaîtront qu'à la fin du premier siècle-début du deuxième siècle après J.-C. victimes d'une crise agricole aboutissant à un regroupement des terres, se surimpose un réseau de grands domaines centrés sur des villæ. Leur durée d'occupation est variable. Les Clarettes (1<sup>er</sup>-5<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), La Magnagnière (1<sup>er</sup>-7<sup>e</sup> siècle), La Roquette (1<sup>er</sup>-5<sup>e</sup> siècle), Saint-Pierre/Les Laurons (1<sup>er</sup>-6<sup>e</sup> siècle), le Touar (1<sup>er</sup>-4<sup>e</sup> siècle) et très vraisemblablement la campagne Carle et Sainte-Roseline.

A Saint-Pierre/Les Laurons, l'analyse des structures des premiers bâtiments et l'étude du matériel archéologique, peuvent faire envisager que ce sont des colons militaires romains, peut-être des vétérans de la VIII<sup>e</sup> Légion de *Forum Julii*, qui s'installent et qui sont à l'origine de cette grande villa. Mais l'appartenance de riches propriétaires terriens à l'élite locale indigène n'est pas à exclure pour d'autres implantations.

Ces établissements ruraux sont construits sur le plan classique de la villa romaine.

Dans la *pars urbana*, où habite le propriétaire, les pièces s'organisent autour d'une cour avec portique et bassin. Aucun plan d'ensemble de ces villæ ne peut être précisé en l'absence de fouille exhaustive. Le plan des thermes, qui équipaient la villa des Clarettes a été partiellement reconstitué : *caldarium* (bain chaud) avec abside et *tépidarium* (bain tiède). L'eau de ces baignoires était réchauffée par de l'air chaud circulant à partir de la chaufferie (*præfurnium*), dans un espace situé sous la pièce dont le plancher était soutenu par des pilettes de section carrée ou ronde (*hypocauste*). Le *frigidarium* (pièce froide) par lequel se terminait le circuit dans les thermes a été détruit par les travaux agricoles. Des éléments architecturaux évocateurs de thermes ont été découverts à La Roquette et à Saint-Pierre/Les Laurons. Sur ce dernier site la présence de tesselles en pierre ou en verre provenant de mosaïques, de nombreux fragments de marbre et de peintures murales, attestent d'un certain luxe dans la décoration de la *pars urbana*. La richesse du décor de ces villæ est aussi évoquée par la découverte d'un chapiteau composite en marbre de Carrare daté du troisième siècle.

La *pars rustica*, qui correspond aux bâtiments à vocation proprement agricole et aux locaux d'habitation du personnel servile, est indépendante bien qu'accordée à la *pars urbana*. A Saint-Pierre/Les Laurons, des aménagements utilitaires, dont trois cuves maçonnées évoquent une huilerie. Une cuve en mortier de tuileau est signalée au Touar.

L'espacement entre chacune de ces villæ laisse envisager une superficie cultivable importante en plaine. L'activité agricole principale était axée sur la culture des céréales, de l'olivier et de la vigne ainsi que sur l'élevage d'un cheptel varié : bovinés, ovins,

prinés et suidés. L'étude de la faune retrouvée à Saint-Pierre/Les Laurons, a mis en évidence une proportion importante de bovinés de grande taille dont l'élevage nécessite un niveau socio-économique élevé de la part des propriétaires. La part des animaux chassés (20 %) suggère un mode de vie élitaire, où la chasse représente à la fois un loisir et le symbole d'une classe sociale aisée. La diversité des animaux chassés témoigne par ailleurs de l'existence de biotopes différents : les taillis pour les cerfs et les sangliers, la garrigue pour le lapin et les cours d'eau pour le castor. Le territoire de cette villa devait donc être de grande dimension et de nature variée.

Ces grands domaines fabriquaient eux-mêmes leurs matériaux de construction. Un atelier de tuilier du premier-début deuxième siècle après J.-C. a été fouillé au quartier Saint-Jean : four de forme rectangulaire avec sole et alandier, fosse à argile couverte en dépotoir, bassin de décantation de l'argile, radier de protection pour stockage. La présence de nombreux ratés de cuisson, liés à une surchauffe du four évoque son abandon après un accident de fonctionnement. Une marque sur *tegula* L SAUF PHOEBI peut indiquer le nom du fabricant et peut-être celui du propriétaire du domaine. La diffusion de cette marque dans le Var, évoque la commercialisation d'une partie de la production.

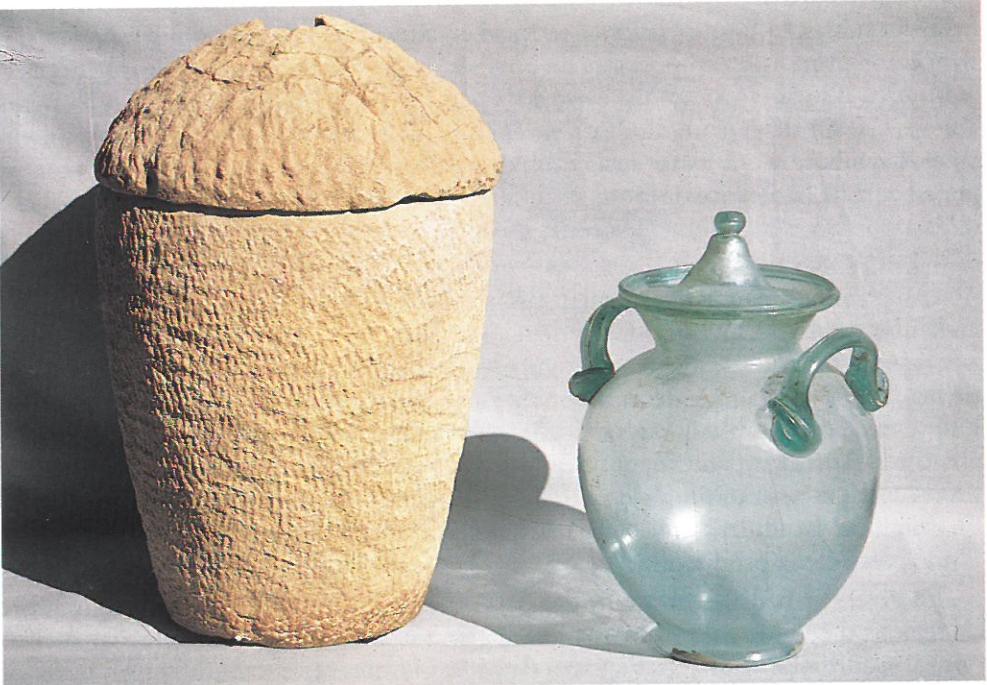
En divers lieux de la commune des Arcs-sur-Argens on retrouve un faible nombre de tessons d'époque gallo-romaine qui suggère la présence de petits établissements, dont il est difficile de dire s'il s'agissait de petites fermes exploitant un territoire restreint ou d'annexes de grands domaines. Les vestiges laissés par des occupations de faible importance sont plus difficiles à découvrir et à interpréter, ce qui peut entraîner une certaine disproportion dans la reconnaissance de ces deux types d'habitat.

Ainsi à la Basse Maïme on ne peut préciser l'importance de la ferme qui comporte une huilerie, évoquée par un contrepoids de vis de pressoir. A Saint-Jean occidental, les vestiges sont ininterprétables. Sur le flanc ouest de l'Eouvière des murs de réservoir sont en relation avec du matériel archéologique attestant des annexes de la proche grande villa de La Roquette et peuvent ainsi être datées de l'époque gallo-romaine.

Le monde des morts, durant la période gallo-romaine, est bien représenté aux Arcs-sur-Argens. Les sépultures s'installent le long des voies de circulation, relativement proches de l'habitat, mais toujours hors du monde des vivants.

L'incinération reste le rite funéraire prédominant durant les deux premiers siècles de notre ère. Dans la plaine du Touar une tombe collective datée de la deuxième moitié du premier siècle-première moitié du deuxième siècle ap. J.-C. est implantée sur un chemin reliant la villa située sur la butte, à la *via per Alpes Maritimæ*. Elle est constituée de quatre urnes cinéraires groupées dans un coffre en *tegula*, creusé en pleine terre. Les quatre urnes en grès fermées par un couvercle, étaient disposées en carré, et contenait chacune une urne en verre, où étaient disposés les os incinérés. Des objets accompagnaient ces incinérations : deux urnes et une cruche en céramique, deux bouteilles et un flacon en verre. Ces récipients ont pu servir pour les libations accompagnant le rituel de l'ensevelissement, ou contenir des aliments ou des liquides pour le voyage du défunt.

Une incinération de la deuxième moitié du premier siècle ap. J.-C. qui contenait des récipients en verre et de la céramique sigillée a été découverte à Peymarlier, sur le



Urne en grès, urne en verre.



Bouteilles, vases et urne en verre.

trajet de la voie remontant du pont d'Argens et du domaine Saint-Pierre vers Trans.

Le rite funéraire de l'inhumation qui apparaît au troisième siècle après J.-C. est aussi attesté au Touar. Une tombe à inhumation du troisième siècle après J.-C., a été découverte près des incinérations, ce qui traduit une longue permanence dans l'utilisation de cette nécropole. Il s'agit d'une tombe en bâtière sous *tegulae* (huit tuiles plates) dont les joints sont couverts par des *imbrices* (tuiles rondes) et le fond fait de trois *tegulae* à plat. Un *imbrex* était placé sous la tête du défunt. Des objets ayant servi au rituel de l'inhumation ou accompagnant le défunt dans l'au-delà se trouvaient entre les deux fémurs (une coupe), au niveau des jambes (deux cruches) et sous les pieds (une lampe). D'autres inhumations sous tuiles ont été signalées sur la rive droite de l'Argens près de la voie Aurélienne au quartier de la Madeleine.

Nous avons vu, que les traces de l'occupation du sol dans l'actuelle commune des Arcs-sur-Argens durant les trois premiers siècles de notre ère comportent un riche matériel archéologique et forment un maillage dense. Ce phénomène peut s'expliquer par une poussée démographique du monde indigène au début de ce millénaire et l'arrivée d'étrangers originaires du monde romain.

Par contre les vestiges que l'on peut dater du Bas-Empire jusqu'au septième siècle sont plus rares et moins riches. Il s'agit le plus souvent de petites réoccupations ou fréquentations dans un secteur réduit d'un établissement antérieur, avec très peu de matériel archéologique.

L'insécurité provoquée par les grandes invasions et l'instabilité politique chronique dans ces siècles ont vraisemblablement entraîné un reflux des élites locales vers les villes dotées de fortifications. Les populations paysannes ont réutilisé les structures architecturales déjà existantes ou n'ont réalisé que des constructions très rudimentaires et peu solides. Ce qui peut expliquer la rareté voire l'absence de tout vestige en place datable avec certitude pour ces périodes.